

RECRUTEMENT

- Il est ouvert aux élèves admissibles en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale sur la voie générale, technologique et professionnelle (voir détail sur dossier) à la rentrée 2022.

- Les modalités sont les suivantes :

- ✉ Examen des dossiers scolaires
- ✉ Concours sportif avec évaluation du potentiel handball (04 mai 2022)
- ✉ visite médicale de non contre-indication

ATTENTION, seuls pourront postuler à l'entrée en SSS, les élèves ayant été refusés au concours du pôle espoir de SEGRE ou NANTES, ou n'étant pas admis à y rester quelles qu'en soient les raisons. Les élèves devront être licenciés dans un club sarthois pour la saison 2022/2023.

Les dossiers de candidature sont à retirer au

COMITE SARTHE HANDBALL ou LPO LE MANS SUD
29 boulevard St Michel 128 rue Henri Champion
72000 LE MANS 72058 LE MANS CEDEX 2

Ou à télécharger sur les sites

<http://sarthehandball.com> ou <http://lemans-sud.e-lyco.fr>

RENSEIGNEMENTS

Antony DENIAU, Responsable sportif SSS
Conseiller Technique Fédéral
06.29.17.65.34

HANDBALL

Section Sportive Scolaire

2^{nde}, 1^{ère} et Terminale sur la voie générale,
technologique et professionnelle (voir détail sur
dossier) :

Filles et Garçons

Lycée Polyvalent Le Mans Sud

128 rue Henri Champion

72058 LE MANS CEDEX 2

☎ 02.43.86.24.16 - Fax : 02.43.86.28.43

Site internet : <http://lemans-sud.e-lyco.fr>



LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

Comité Sarthe Handball

29 boulevard St Michel

72000 LE MANS

☎ 02.52.19.21.31

E-mail : 6272000@ffhandball.net

COMITÉ SARTHE
FFHANDBALL



OBJECTIFS

- Assurer les meilleures conditions de scolarisation aux élèves, tout en permettant une pratique semi intensive du handball, par un aménagement de l'emploi du temps. (Fin des cours à 16h00).
- Associer projet scolaire et sportif.

ENTRAINEMENTS

4 séances OBLIGATOIRES :

Lundi 16H30-18H00, gymnases Les Sources et Vauguon

Mardi 16H30-18H00, gymnases Les Sources et Vauguon

Mercredi 17H00-18H30, gymnase Les Bruyères

Jeudi 17H00-18H30, gymnase Les Sources.

(Horaires et lieux susceptibles de modifications).

- Les joueurs (ses) restent licenciés(es) dans leur club, avec lequel ils (elles) disputeront leur championnat respectif.
- La participation à l'UNSS sera obligatoire pour l'activité Handball.

ENCADREMENT

Il sera assuré par :

- Antony DENIAU, pour les filles (BEES 2^{ème} degré handball).
- Benoist MENARD, pour les garçons (BEES 1^{er} degré handball).



SUIVI MEDICAL

- La 1^{ère} visite préalable à l'entrée en SSS, incombe aux familles.
- Un contrôle sera pris en charge et assurée par un infirmier du sport.

VIE SCOLAIRE

- Le Lycée Sud propose 3 grandes filières :
 - générale
 - technologique
 - professionnelle.
- Les élèves suivent intégralement le programme officiel correspondant à leur scolarité.
- Le suivi scolaire sera assuré par les entraîneurs sportifs de la SSS : présence aux conseils de classe, entretiens individuels et communication vers les familles.
- Des dispenses exceptionnelles de séances pourront être accordées en fonction du bilan effectué après le 1^{er} conseil de classe.
- Des heures de soutien peuvent être mises en place en cas de difficultés scolaires.
- Pour les élèves extérieurs au Mans, un internat sera assuré au Lycée.